

### ACTUEL/

- 4 Social  
Jeunesse  
Addiction  
Enfance  
Livres

### POINT FORT/

- 7 **La supervision: privilège ou nécessité?**  
ISABELLE KOLLY OTTIGER, professeure à la Haute école de travail social de Genève (HETS-GE)
- 9 **Pour agir en conscience**  
GEORGES RAIS, superviseur, membre de l'Association romande des superviseurs
- 11 **Thérapie ou supervision?**  
JEAN-MARIE CATTIN, travailleur social, superviseur, intervenant en équipe
- 13 **«La supervision ouvre la réflexion»**  
Interview de LAURIE PITTET, étudiante à la HETS-FR

### PLATEFORME

- 14 **Quand les chiffres s'en mêlent**  
CORINNE PFEUTI, collaboratrice spécialisée à l'OFS, Section aide sociale

### FORMATIONS/

- 15 Formations continues des hautes écoles en travail social

## ÉDITORIAL/QUESTIONNER SON INTERVENTION

CLOTILDE BUHLER, RÉDACTRICE RESPONSABLE

En 2016, l'Association Romande des Superviseurs (ARS) fêtera ses 40 ans. Comment la supervision a-t-elle évolué depuis ses débuts dans les années 50? Tantôt reconnue, recommandée, voire instaurée fermement dans les institutions sociales, elle peut également être laissée pour compte... Par ailleurs, d'autres formes «d'accompagnement professionnel» telles que le coaching, la consultance, le mentorat ou les formations continues visant au développement de son identité professionnelle et personnelle sont également largement proposées. Au cœur de ces courants, la supervision est-elle encore d'actualité? Comment est-elle pratiquée? C'est ce qu'*Actualité Sociale* a voulu éclairer dans ce Point Fort.

Aspect essentiel, la supervision repose, idéalement, sur une démarche volontaire et non obligatoire. Exigée par les écoles sociales en Suisse romande, elle fait toutefois partie intégrante de l'apprentissage du métier de tra-

vailleur social. Cette apparente contradiction renforce la conviction que la supervision est un outil indispensable au travailleur social. En ce sens, il ne s'agit pas d'une démarche «postgrade» ou d'un «complément utile»: mettre ou remettre sa pratique en réflexion apparaît plus fermement comme un des fondamentaux de la pratique du travail social. Et, comme l'explique dans ce Point Fort Isabelle Kolly Ottiger, professeure à la Haute école de travail social de Genève, l'évolution du contexte professionnel n'y est pas étranger.

Professionnelles, pédagogiques, individuelles ou collectives, les modalités de la supervision peuvent varier selon les besoins et les attentes d'une personne ou d'une équipe en particulier. Là aussi, la notion de supervision gagne à être bien comprise. Ni astuce de management

d'équipe pour favoriser la collaboration, ni gage pour atteindre les objectifs professionnels ou répondre à une démarche qualité, la supervision est encore moins une solution d'urgence en cas de conflit institutionnel. En revanche, elle offre un espace de questionnement, de réflexion sur des fonctionnements collectifs et/ou individuels propice à une action éclairée. Pour mieux se situer, Georges Rais revient sur les bases du processus de supervision permettant de la distinguer des offres de développement personnel qui ont pour dénominateur commun l'accès à une meilleure autonomie professionnelle.

En travail social, l'outil de travail principal est soi-même, et les travailleurs sociaux ont à «gérer» de multiples tensions. A quels professionnel-le-s avoir recours en cas de questionnement? Grâce aux

**En supervision, sa pratique devient réflexion.**

formations spécifiques – nouvelle formule proposée par la HES-SO (cf. p. 8) – les travailleurs sociaux ont désormais le choix entre un supervi-

seur-psychothérapeute ou psychologue et un superviseur-travailleur social. A cet égard, Laurie Pittet, étudiante à la HETS de Fribourg, témoigne, pour sa part, des avantages de partager un contexte professionnel commun. Nourrie à ses débuts des courants de la psychothérapie, la supervision peut cependant, encore, être perçue à tort comme une forme de thérapie. Sur ce point, Jean-Marie Cattin, superviseur et travailleur social, ne laisse planer aucune confusion et apporte dans ce Point Fort les repères pour discerner thérapie et supervision. En définitive, le lien entre supervision et travail social, alimenté par des références théoriques propres au travail social et des superviseurs issus du travail social, apparaît plus ténu. Loin d'avoir perdu de son intérêt, la supervision en travail social semble, au contraire, avoir trouvé ses marques. ■